



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

artisans, commerçants et industriels : âge de la retraite

Question écrite n° 61427

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la cessation anticipée d'activité des artisans. Dans les branches professionnelles constituées de métiers à forte pénibilité, les artisans souhaitent la mise en place d'un mécanisme de cessation anticipée d'activité. Cette revendication répond à une réelle préoccupation sociale. En conséquence, il lui demande de lui préciser les mesures qu'envisage de prendre le Gouvernement en vue de la mise en place d'un mécanisme de cessation anticipée d'activité pour les artisans exerçant dans des métiers à forte pénibilité.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61427

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2920